

POUR COMMUNICATION IMMÉDIATE

La Ville de Brampton fournit un allègement des loyers aux locataires et aux organismes sans but lucratif dans les installations appartenant à la Ville en réponse à la COVID-19

BRAMPTON, ON (1^{er} avril 2020) – Aujourd’hui, le maire Patrick Brown a annoncé que la Ville de Brampton offrira un allègement du loyer aux petites entreprises et aux organismes sans but lucratif qui sont locataires de 41 installations de la Ville.

Pour contribuer à prévenir la propagation de la COVID-19, et selon les directives du service de santé publique de Peel, toutes les installations de la Ville resteront fermées jusqu’à nouvel ordre. La Ville reconnaît l’impact économique de ces temps difficiles et sans précédent sur les entreprises et les organisations qui sont locataires de ses installations.

À la recommandation du personnel municipal, la Ville reportera les paiements de loyer pour ses locataires à but non lucratif et ses petits locataires à but lucratif pour une période de trois mois. Le loyer continuera à s’accumuler et devra être payé au bout des trois mois. De plus, la Ville renoncera pendant trois mois aux paiements de ses locataires à but non lucratif qui ne peuvent pas accéder aux nouveaux programmes fédéraux. Les loyers impayés ne s’accumuleront pas et n’auront pas à être versés. Cet allègement soutiendra plus de la moitié des 81 locataires de la Ville.

En ce qui concerne la situation actuelle des locataires de la Ville, certains ont été contraints de fermer en raison des arrêtés provinciaux limitant les commerces non essentiels, tandis que d’autres ont choisi de le faire pour respecter l’éloignement physique.

Le Conseil recevra des renseignements sur cette décision dans un rapport qui sera présentée lors de la réunion du Conseil du 8 avril.

La Ville s’engage à tenir les résidents de Brampton informés et continuera à fournir des mises à jour sur la réponse de la Ville à la COVID-19 au fur et à mesure qu’elles deviennent disponibles. Pour obtenir plus de renseignements sur les décisions ci-dessus et les efforts faits par la Ville pour soutenir la communauté en réponse à la COVID-19, visitez www.brampton.ca/COVID19 ou suivez @CityBrampton sur [Twitter](#), Facebook et Instagram.

LES FAITS EN BREF

- À l’heure actuelle, la Ville compte 81 locataires dans 41 installations.
- À l’heure actuelle, la Ville perçoit mensuellement 302 134,68 \$ en loyer. La renonciation au loyer pendant trois mois pour tous les organismes sans but lucratif dans les bâtiments appartenant à la Ville lui coûterait 202 000 \$.
- Actuellement, la Ville n’a restreint l’accès à aucun espace loué et a fait savoir aux locataires que c’est à eux de décider s’ils veulent ou non cesser leurs activités, car la Ville continuera à faciliter l’accès en cas de besoin. Cependant, à la lumière de la situation actuelle et sans précédent, certains locataires ont commencé à s’enquérir de l’allègement des loyers pendant la période de fermeture.

CITATIONS

« Il est essentiel de soutenir nos petites entreprises et nos organisations communautaires à but non lucratif en cette période économique difficile. Tandis que l'Hôtel de Ville et les installations de la Ville sont fermés jusqu'à nouvel ordre, la Ville a déplacé ses paiements aux fournisseurs de 30 jours à 14 jours. Aujourd'hui, nous prenons la mesure supplémentaire d'allègement direct des loyers pour les petits locataires à but lucratif et non lucratif de la Ville afin de soutenir ces groupes et ces petites entreprises qui constituent une partie importante du tissu communautaire de Brampton. »

– Patrick Brown, maire, Ville de Brampton

« La Ville est un partenaire qui soutient les petites entreprises et les organismes à but non lucratif qui sont locataires dans plus de 41 installations municipales. Bien que les installations de la Ville restent fermées sur ordre de la province et de la santé publique, la Ville apporte une aide aux entreprises et aux organisations qui sont, dans d'autres circonstances, une source de revenus utile pour elle. L'annonce d'aujourd'hui soutient leurs besoins commerciaux continus pendant la pandémie de COVID-19, et nous continuerons à travailler avec eux de manière collaborative dans les mois à venir. »

– David Barrick, directeur général, Ville de Brampton

« Aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel que notre communauté continue à offrir un lieu sûr et solidaire aux personnes les plus vulnérables aux impacts de la COVID-19. C'est ce que l'annonce d'aujourd'hui aide Boys and Girls Club of Peel à faire. Je tiens à exprimer mes sincères remerciements et ma reconnaissance à la Ville de Brampton et à son Conseil pour leur soutien continu et leur compassion envers la jeunesse de Brampton pendant cette période. »

– Michael J. Gyovai, directeur général, Boys and Girls Club of Peel

« Depuis plus de 30 ans, Brampton est le domicile de SportFix, qui offre des services sportifs professionnels à notre communauté saine et active. Bien que notre site d'origine dans le Sportsplex de South Fletcher, soit confronté à des temps difficiles en raison de la COVID-19, l'annonce faite aujourd'hui par la Ville de Brampton permettra d'apporter l'allègement nécessaire en cette période difficile. »

– Michael Gout, propriétaire, SportFix

-30-

Une des villes dont la croissance est la plus rapide au Canada, Brampton héberge 650 000 habitants et 70 000 entreprises. Les personnes sont au cœur de tout ce que nous faisons. Nous tirons notre motivation de nos collectivités diversifiées, nous attirons l'investissement, et nous nous lançons sur un chemin qui fera de nous des chefs de file de l'innovation technologique et environnementale. Nous établissons des partenariats pour le progrès afin de construire une ville saine, sécuritaire, durable et prospère. Connectez-vous à nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#). Pour en savoir plus, visitez www.brampton.ca.

CONTACT MÉDIA

Monika Duggal
Coordonnatrice, supports médias et engagement
communautaire
Communications stratégiques
Ville de Brampton
905-874-3426 | Monika.Duggal@brampton.ca